S.A Entreparticuliers.com

20 rue Cambon

75001 – Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019

3 A CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

34, rue de Liège - 75008 Paris - Tél. : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50 - E.mail : info@3a-conseil.fr

S.A.S. au capital de 56 000 Euros - RCS Paris B 383 335 007

S.A Entreparticuliers.com

20 rue Cambon

75001 – Paris

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

ooo 0 ooo

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A. Entreparticuliers.com relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes « Autres éléments significatifs » et « chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

La note « Chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes annuels expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 22 avril 2020.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 mai 2020,

SAS 3 A CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Marc de SALINELLES
Président

S.A Entreparticuliers.com

20 rue Cambon

75001 – Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019

3 A CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

34, rue de Liège - 75008 Paris - Tél. : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50 - E.mail : info@3a-conseil.fr

S.A.S. au capital de 56 000 Euros - RCS Paris B 383 335 007

S.A Entreparticuliers.com

20 rue Cambon

75001 – Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

ooo 0 ooo

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 225-38.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de la loi, nous vous signalons que le conseil d'administration n'a pas procédé à l'examen annuel des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice, prévu par l'article L.225-40-1 du code de commerce.

Fait à Paris, le 11 mai 2020,

SAS 3 A CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Marc de SALINELLES
Président

Bilan Actif

	Brut	Amortiss. Dépréc.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	539 425	538 647	778	1 087
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	70 124	70 050	74	3 287
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	152 700	144 259	8 441	8 441
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 444		13 444	13 564
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**775 692**	**752 956**	**22 736**	**26 379**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	324 264	19 948	304 316	330 357
Autres créances	548 018		548 018	478 763
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	119 989	3 613	116 376	91 941
Disponibilités	58 755		58 755	70 557
Charges constatées d'avance (3)	5 762		5 762	5 649
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 056 787**	**23 561**	**1 033 226**	**977 268**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 832 480**	**776 517**	**1 055 963**	**1 003 647**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			23 858	23 858

Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	354 045	354 045
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 689 166	3 689 166
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	35 405	35 405
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-4 685 789	-4 329 944
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**32 956**	**-355 845**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-574 218**	**-607 174**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	165 542	195 542
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**165 542**	**195 542**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20	84
Emprunts et dettes financières diverses (3)	304 763	222 763
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 051 701	1 023 544
Dettes fiscales et sociales	105 153	118 016
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 000	50 871
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**1 464 638**	**1 415 279**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 055 963**	**1 003 647**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 464 638	1 415 279
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	20	84
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	200 866	274 256	475 122	383 855
Chiffre d'affaires net	**200 866**	**274 256**	**475 122**	**383 855**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			95 427	124 030
Autres produits			3 286	10
Total produits d'exploitation (I)			**573 835**	**507 895**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			365 996	626 704
Impôts, taxes et versements assimilés			1 828	10 646
Salaires et traitements			137 260	166 409
Charges sociales			70 443	91 521
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 523	11 635
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 068	558
Total charges d'exploitation (II)			**582 117**	**907 473**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			**-8 282**	**-399 578**
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun				
– Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
– Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation (3)				300 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			377	541
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			40 718	3 557
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement			2 303	
Total produits financiers (V)			**43 399**	**304 099**
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				144 259
Intérêts et charges assimilées (4)			54	337
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			903	7 929
Total charges financières (VI)			**956**	**152 525**
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			**42 442**	**151 573**
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			**34 160**	**-248 005**

Compte de résultat

Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 049
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprise sur provsions et transfert de charges		
Total des produits exceptionnels		**1 049**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 204	59 494
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		19 395
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		30 000
Total des charges exceptionnelles	**1 204**	**108 889**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-1 204**	**-107 840**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**617 234**	**813 042**
TOTAL DES CHARGES	**584 277**	**1 168 887**
BENEFICE OU PERTE	**32 956**	**-355 845**
(a) Y compris		
– Redevances de crédit–bail mobilier		
– Redevances de crédit–bail immobiler		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 055 963 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 32 956 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 et du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général et aux règles généralement admises.

Le règlement ANC n°2018-07 du 10 décembre 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, a été homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018, publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018.
Ce nouveau règlement complète des règlements publiés avant cette date et les principes comptables précédemment admis.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de méthode

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2019 est constitué des revenus issus de la régis publicitaire. Aucun chiffre d'affaires n'est réalisé pour la mise en ligne d'annonces immobilières, la société ayant arrêter leurs commercialisations.
Le chiffre d'affaires s'établit à 475 K€ en 2019 contre 384 K€ en 2018.

Engagements retraites

Tout salarié qui part en retraite bénéficie d'une indemnité de départ en retraite, plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C.). Celle-ci est généralement prévue aux termes de la convention collective de la branche d'activité qui en fixe les conditions selon l'ancienneté.
La méthode retenue est la méthode rétrospective. Elle retient comme base de calcul les salaires de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté proratisée.
L'I.F.C. calculé, pour un montant de 38 K€ au 31 décembre 2019, est comptabilisé dans les comptes consolidés du groupe ENTREPARTICULIERS.COM.

Actions propres acquises pour attribution aux salariés

Conformément aux dispositions règlement CRC 2008-15 du 4 décembre 2008, les actions propres acquises pour attribution gratuite aux salariés sont comptabilisées en charges de personnel au prorata temporis sur la durée de la période d'acquisition des droits.

Informations sur les parties liées

Au cours de l'exercice 2019, CONQUETES a facturé 24 592 € représentant l'intégralité de ces coûts à ENTREPARTICULIERS.COM.
Au 31 décembre 2019 le compte fournisseur (dont fnp) de CONQUETES s'élève à 908 909€, le compte client (dont fae) à 248 229 € et le compte courant à 355 408 € débiteur.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- La direction a arrêté les comptes selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, compte tenu de la décision de l'actionnaire majoritaire, actée lors du conseil d'administration du 22 avril 2020 de soutenir financièrement la société, la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	539 425			539 425
Immobilisations incorporelles	539 425			539 425
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	17 010			17 010
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 113			53 113
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	70 124			70 124
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	152 700			152 700
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	13 564		120	13 444
Immobilisations financières	166 264		120	166 144
ACTIF IMMOBILISE	775 812		120	775 692

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			120	120
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			120	120

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les créances financières, les valeurs mobilières d'échéance supérieure à 1 an, et les titres de participation.
Elles sont évaluées au coût historique.
Elles font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL CONQUETES 75001 PARIS	7 635	806	100,00	
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	152 700	8 441			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	538 338	310		538 647
Immobilisations incorporelles	538 338	310		538 647
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	17 010			17 010
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 826	3 213		53 040
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	66 836	3 213		70 050
ACTIF IMMOBILISE	605 174	3 523		608 697

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 891 488 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 444		13 444
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	324 264	300 406	23 858
Autres	548 018	548 018	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 762	5 762	
Total	**891 488**	**854 186**	**37 302**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Factures a etablir	349
Avoir a recevoir	31 086
Interets courus	372
Total	**31 807**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Client douteux	19 948
TOTAL	19 948

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 354 045,00 euros décomposé en 3 540 450 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	195 542			30 000	165 542
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**195 542**			**30 000**	**165 542**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation				30 000	
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 464 638 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	20	20		
Emprunts et dettes financières divers (*)	2 763	2 763		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 051 701	1 051 701		
Dettes fiscales et sociales	105 153	105 153		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	305 000	305 000		
Total	1 464 638	1 464 638		

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs	44 844
Dettes provisionnees pour conges a	17 234
Charges sociales/conges a payer	8 681
Csp pole emploi à payer	7 207
Charges a payer	1 684
Total	79 650

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	5 762		
Total	5 762		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2019
CA France	200 866
CA UE et Hors UE	274 256
TOTAL	**475 122**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		300 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	377	541
Reprises sur provisions et transferts de charge	40 718	3 557
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	2 303	
Total des produits financiers	**43 399**	**304 099**
Dotations financières aux amortissements et provisions		144 259
Intérêts et charges assimilées	54	337
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	903	7 929
Total des charges financières	**956**	**152 525**
Résultat financier	**42 442**	**151 573**

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	**1 204**	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
TOTAL	**1 204**	

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.
Les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid 19 ont à ce jour un impact significatif sur le niveau de notre activité.
Nos bureaux sont demeurés ouverts/en activité, les mesures adéquates de protection du personnel ayant été mises en place et une partie de l'activité s'effectue dorénavant en télétravail. Toutefois, nous anticipons une baisse d'activité durant la période de confinement de l'ordre de 50 %, ainsi qu'un retour progressif à la normale durant la période de déconfinement.
En conséquence, nous anticipons une baisse de notre chiffre d'affaires de 13 % sur l'exercice et de 50 % de notre résultat d'exploitation.
Diverses mesures d'adaptation de nos capacités et de préservation de notre trésorerie ont été prises, notamment en application des mesures gouvernementales (le recours au chômage partiel, le report des cotisations sociales) de telle sorte que nous considérons que notre situation financière est saine et nous permettra de passer cette période difficile.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	354 045,00	354 045,00	354 045,00	354 045,00	354 045,00
Nombre d'actions ordinaires	3 540 450,00	3 540 450,00	3 540 450,00	3 540 450,00	3 540 450,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	3 482 675,96	2 932 141,65	1 734 009,06	383 854,77	475 121,93
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 137 866,85	-1 307 546,39	-983 486,51	-173 507,86	-34 238,88
Impôts sur les bénéfices	-52 778,00				
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 312 292,29	-1 435 366,43	-1 067 953,19	-355 845,02	32 956,32
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-0,31	-0,37	-0,28	-0,05	-0,01
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-0,37	-0,41	-0,30	-0,10	0,01
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	17	14	9	4	4
Montant de la masse salariale	838 704,60	714 583,36	444 611,72	166 408,69	137 260,21
Montant des sommes versées en avantages sociaux	465 293,16	459 705,18	208 653,13	91 521,29	70 443,00